



Mémorial
de la SHOAH
Musée,
Centre
de documentation

DOSSIER DE PRESSE

Un musée, un centre de documentation et un lieu de mémoire

Ouvert depuis 2005, le Mémorial de la Shoah est aujourd'hui l'institution de référence en Europe sur l'histoire de la Shoah. Il intègre le Mémorial du martyr juif inconnu, dont les façades, le parvis et la crypte ont été conservés, et le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), créé en 1943 par Isaac Schneersohn.

Trois missions historiques : préserver, commémorer et transmettre

Des documents rares conservés au centre de documentation

Dès la création du CDJC en 1943 dans la clandestinité, des documents sont rassemblés. Alors que la guerre est à peine finie, des archives inédites sont récupérées grâce aux liens avec la Résistance : celles de l'ambassade d'Allemagne à Paris, de l'état-major, de la délégation générale du gouvernement de Vichy et surtout celles du service antijuif de la Gestapo. Le CDJC est sollicité par le gouvernement français via Edgar Faure pour étayer la plaidoirie française aux procès de Nuremberg où il bénéficie d'une représentation permanente, devenant ainsi l'un des destinataires officiels de tous les documents en circulation. Parallèlement à son rôle d'aide à la justice qu'il continuera de tenir durant les grands procès de criminels nazis, le CDJC participe dans les années 1950 à l'élévation à Paris du premier monument en Europe dédié à la mémoire des six millions de Juifs assassinés pendant la Shoah : « Le Tombeau du martyr juif inconnu » qui deviendra plus tard le « Mémorial du martyr juif inconnu » puis le « Mémorial de la Shoah ». Aujourd'hui, le Mémorial est le premier centre d'information sur le sujet en Europe et poursuit quotidiennement son activité de collecte de documents.

Donner une sépulture aux victimes de la Shoah

Dès l'entrée, sur le parvis, est érigé un Mur portant les noms des 76 000 déportés juifs de France entre 1942 et 1944. La réalisation de ce projet a nécessité quatre ans de travail, de comparaison de sources d'archives et de vérification de chaque nom. Les noms sont gravés par année de déportation et par ordre alphabétique. Au sein du Mémorial de la Shoah, une flamme brille à la mémoire des victimes dans la crypte où sont déposées des cendres recueillies dans les camps d'extermination, dans les ruines du ghetto de Varsovie, ainsi que de la terre d'Israël. À l'extérieur du Mémorial, se trouve le Mur des Justes, portant le nom de ceux qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Tout au long de l'année, le Mémorial vit au rythme des commémorations.

Transmettre l'histoire de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah propose des activités adaptées à tous les âges et à toutes les sensibilités : visites guidées, expositions temporaires, cycles de rencontres, colloques... Pour les scolaires, des ateliers pédagogiques, des parcours en partenariat avec des institutions culturelles, ou encore des voyages d'études sont mis en place. Enfin, le Mémorial organise des formations pour les enseignants et différents corps de métier aussi différents que celui des gardiens de la paix, des journalistes...

Chiffres clés

5 000 m² de surface totale du bâtiment / **1 000 m²** d'exposition permanente / **120** places à l'auditorium / **220 000** visiteurs par an en moyenne sur les deux sites (Paris et Drancy) / **50 000** scolaires / **3 600** enseignants français et **1 800** enseignants étrangers

Dates clés

28 ou 29 avril 1943	Isaac Schneersohn réunit à son domicile grenoblois quarante militants et responsables de la communauté juive pour créer le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) dont l'objectif est de mettre en place une structure qui rassemblerait des preuves de la persécution des Juifs afin de témoigner et demander justice dès la fin de la guerre
Avril 1945	Premier numéro du <i>Bulletin</i> du CDJC
20 novembre 1945	Ouverture du procès de Nuremberg en présence de deux membres du CDJC, Léon Poliakov et Joseph Billig
Août 1946	Premier numéro de la revue <i>Le Monde juif</i> , elle prendra plus tard le nom de <i>Revue d'histoire de la Shoah</i>
17 mai 1953	Pose de la première pierre du Tombeau du martyr juif inconnu rue Geoffroy l'Asnier
30 octobre 1956	Inauguration du Tombeau du martyr juif inconnu Le CDJC s'installe dans les locaux du monument
9 mai 1961	Témoignage de Georges Wellers, membre du CDJC, au procès Eichmann
27 février 1974	Le Tombeau du martyr juif inconnu devient officiellement le Mémorial du martyr juif inconnu
11 mai 1987	Ouverture du procès de Klaus Barbie, inculpé grâce au <i>Télex d'Izieu</i> retrouvé dans les archives du CDJC
1991	Le bâtiment du Mémorial du martyr juif inconnu est classé monument historique
1994	L'association du Mémorial du martyr juif inconnu est reconnue d'utilité publique
5 décembre 1997	Dépôt du « fichier juif » dans la crypte du Mémorial du martyr juif inconnu en présence du président de la République Jacques Chirac
25 janvier 2005	Agrandi et rénové, le Mémorial du martyr juif inconnu prend le nom de Mémorial de la Shoah. Il est inauguré, ainsi que le Mur des noms, par le président de la République Jacques Chirac
14 juin 2006	Inauguration du Mur des Justes
21 septembre 2012	Inauguration du Mémorial de la Shoah de Drancy (Seine-Saint-Denis) par le président de la République François Hollande, comprenant un centre de documentation rattaché à celui du Mémorial de la Shoah de Paris
1^{er} janvier 2013	Le Mémorial de la Shoah devient une fondation
1^{er} janvier 2018	Le Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vél'd'Hiv intègre le Mémorial de la Shoah

Une institution vivante, des publics variés

Un lieu de débats

Avec ses 120 places, l'auditorium accueille quotidiennement du public à l'occasion de rencontres avec des témoins, de colloques, de projections de film... Les sujets portent sur l'histoire de la Shoah et des génocides du XX^e siècle. Des intervenants prestigieux, écrivains, historiens, cinéastes... viennent éclairer le sujet et les questions du public par la qualité de leurs analyses ou la force de leur témoignage.



L'auditorium du Mémorial.

Une exposition permanente, un parcours didactique



L'exposition permanente du Mémorial.

L'exposition permanente du Mémorial porte sur l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle aborde également l'histoire de l'antisémitisme et les mécanismes qui ont abouti à l'extermination de près de six millions de Juifs. Avec différents niveaux de lecture, l'exposition a pour but de donner à chacun les outils d'une réflexion sur l'histoire et de l'amener à se poser des questions sur le présent, afin de rester vigilant contre un retour possible à l'intolérance, quelle qu'elle soit.



Le Mémorial des enfants

À l'issue de l'exposition permanente se trouve le Mémorial des enfants comprenant 3 000 photographies d'enfants juifs déportés. Ces photographies classées par ordre alphabétique et rassemblées par Serge Klarsfeld sont extraites du livre *Mémorial des enfants juifs déportés de France* (éd. Les Fils et Filles des déportés juifs de France, 1995).

Le Mémorial dispose aussi de deux espaces consacrés aux expositions temporaires, lesquelles portent sur des thématiques plus resserrées, telles que le procès d'Adolf Eichmann, les photos dans les ghettos ou encore le Cinéma et la Shoah.

Une salle de lecture pour le grand public et les chercheurs

Le Mémorial de la Shoah est le premier centre d'information et de documentation sur l'histoire de la Shoah en Europe. Il possède plus de 40 millions de pages d'archives, 280 000 photographies, 5 000 cartes postales, 4 000 affiches et 80 000 ouvrages, périodiques et documents de bibliothèque.

Chaque année, le centre de documentation accueille plus de 5 000 personnes venant effectuer des recherches au sein de ses collections.



Le Mémorial dispose également d'un Centre d'enseignement multimédia, pour l'écoute et le visionnage de documents audiovisuels, et d'une Salle des noms, laquelle est dédiée à l'accueil de personnes souhaitant des conseils pour la constitution de dossier d'indemnisation.

Une librairie spécialisée

Première librairie sur le sujet, la librairie propose plus de 10 000 références. Une offre, exhaustive et à jour, qui couvre tout le spectre de l'édition : ouvrages scientifiques (histoire, philosophie, psychologie...) témoignages, essais, biographies, ouvrages de vulgarisation ou de sensibilisation, fictions, jeunesse.

Les ouvrages sont disponibles sur place ou sur le site de la librairie en ligne :

librairie-memorialdelashoah.org



Un lieu pour l'éveil et la compréhension

Les activités éducatives sont proposées par le service pédagogique du Mémorial de la Shoah – Institut pédagogique Edmond J. Safra.

Des activités pour les élèves



Des élèves lors d'un atelier.



Des lycéens lors d'une visite de l'exposition permanente.

Susciter l'interrogation, développer le raisonnement, les activités destinées aux scolaires permettent de découvrir l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et plus largement d'évoquer la nature et les formes des préjugés, leurs liens avec les discriminations, le rejet et la haine de l'Autre. En fonction de l'âge et de la sensibilité des élèves, les activités abordent le sujet via la pratique artistique, une rencontre avec un témoin ou des historiens, la visite de deux institutions différentes, l'analyse d'un documentaire, ou encore la recherche au centre de documentation. Les scolaires sont accueillis au Mémorial dès la classe de CM2 (9 ans).

Chaque année 50 000 scolaires viennent au Mémorial de la Shoah pour suivre l'une de ces activités. Par ailleurs, lorsque pour de multiples raisons les élèves et les enseignants ne peuvent venir sur nos sites de Paris et Drancy, les équipes du Mémorial se déplacent pour mener des activités au sein même des établissements.

Au-delà des activités proposées, le Mémorial organise également des voyages d'études à Auschwitz qui s'intègrent dans une démarche pédagogique en amont et en aval avec les élèves et les enseignants.

Un site internet www.grenierdesarah.org permet aux enfants de 8 à 12 ans, accompagnés ou non de leurs parents, de découvrir l'histoire de la persécution des Juifs de France. Ce site a été réalisé avec l'aide du ministère de l'Éducation nationale.

Des activités pour le grand public

Chaque dimanche à 15 h, le Mémorial propose gratuitement une visite guidée de l'institution et de l'exposition permanente, et certains jeudis en nocturne des visites guidées des expositions temporaires. En outre, des ateliers (chorale, peinture, écriture...) sont ouverts en soirée pour les adultes et pendant les vacances scolaires pour les enfants. Enfin, plusieurs dimanches dans l'année sont consacrés à des voyages de mémoire à Auschwitz dédiés aux individuels et comprenant une visite encadrée par les accompagnateurs-historiens du Mémorial.



Un organisme de formation agréé

Le Mémorial de la Shoah est agréé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Un centre de formation pour les enseignants

Acquérir une connaissance approfondie de la Shoah et des moyens pédagogiques, voici ce que proposent les universités destinées aux enseignants du primaire et du secondaire. Ces formations d'une semaine chacune se déroulent en été et en automne, à Paris, en Pologne et en Israël. Des journées thématiques sont également organisées ainsi que des voyages d'études à Auschwitz. L'étude des génocides est intégrée dans l'ensemble de ces formations et, ponctuellement, les autres violences de masse sont aussi abordées.



Bénéficiant d'un relai d'informations au sein de la plupart des académies grâce à des conventions de partenariat, le Mémorial accueille chaque année près de 3 600 enseignants et réalise de nombreuses formations sur place.

Créé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le site internet www.enseigner-histoire-shoah.org dédié aux enseignants réunit les actualités, des propositions d'activités à mener en classe

ou dans les établissements, des renseignements pratiques pour organiser des visites de lieux de mémoire en France et en Europe.

Un lieu d'échanges entre différents publics

Des formations pour chaque métier

Le Mémorial propose des formations spécifiques pour différents corps de métier. Il a ainsi mis en place des journées d'échanges avec des témoins et des historiens pour des auxiliaires de fin de vie, des travailleurs sociaux, des journalistes, des nouvelles recrues de la police, des commissaires de police (dans le cadre d'un partenariat avec la préfecture de police de Paris), les magistrats, ou encore des cadres de l'administration du ministère de la Défense.



Des policiers stagiaires et Jacques Altmann, ancien rescapé du camp d'Auschwitz lors d'une journée de formation.

Des stages de citoyenneté

Dans le cadre du développement de mesures alternatives et de peines à valeur pédagogique, le Mémorial a mis en place des conventions de partenariat avec les cours d'appel de Paris, Lyon et Aix-en-Provence. Dans ce cadre, il a développé un stage de citoyenneté à destination des auteurs d'infractions à caractère raciste ou antisémite. Pendant deux jours, ces personnes participent à un séminaire à visée pédagogique comprenant de nombreux ateliers relatifs tant aux processus de construction qu'aux conséquences historiques du racisme, de l'antisémitisme et des génocides. Proposé par le Mémorial de la Shoah et financé par la DILCRA, ce stage a pour objectif de faire prendre conscience des méfaits du racisme et de l'antisémitisme, quel qu'en soit le niveau, de rappeler que ce ne sont pas des opinions mais des délits et qu'ils sont contraires aux valeurs républicaines de tolérance et de fraternité de notre pays.

Le développement de la recherche



Dès la création du Centre de documentation juive contemporaine, un périodique sur l'histoire de la Shoah *Le Monde juif* est publié. Quelques années plus tard, il prend le nom de *Revue d'histoire de la Shoah*. Première revue d'histoire sur le sujet, elle donne un aperçu des chantiers actuels de l'historiographie du judéocide et sur les autres génocides du XX^e siècle.

Doté d'un centre de documentation et d'un fonds exceptionnel d'archives sur le sujet, le Mémorial accueille des étudiants pour des séjours de recherche issus de différents pays européens dans le cadre de l'EHRI (European Holocaust Research Infrastructure), un projet financé par la Commission européenne qui a pour mission la conservation et la transmission de l'histoire de la Shoah.

Enfin, le Mémorial organise régulièrement des colloques de portée internationale en partenariat avec des centres de recherches et universitaires en France ou à l'étranger.

L'histoire de la Shoah et des autres génocides

Depuis un certain nombre d'années maintenant, le Mémorial s'est engagé dans la transmission des connaissances sur l'histoire des autres tragédies du XX^e siècle : les génocides des Tutsi au Rwanda, celui des Arméniens de l'Empire ottoman et les politiques génocidaires à l'encontre des Tsiganes. Ainsi, il propose à la consultation au centre de documentation un fonds d'archives spécifique, organise des expositions temporaires et itinérantes, des rencontres, des colloques et publie des ouvrages sur ces sujets (catalogues d'exposition, numéros de la *Revue d'histoire de la Shoah*), travaillant main dans la main avec des spécialistes internationaux, des institutions culturelles et des associations de victimes.

Dans ce sens, le Mémorial a signé en 2015 un accord de coopération avec le musée-institut du génocide des Arméniens à Erevan pour le développement des échanges entre les deux pays en matière de mémoire, d'éducation et de recherche.

Le Mémorial de la Shoah en France et à l'étranger

Favoriser une approche locale permet au Mémorial de développer des partenariats en province comme à l'étranger et d'organiser des présentations d'expositions et des séminaires en lien direct avec l'histoire régionale.

Le Mémorial de la Shoah de Drancy



Le Mémorial de la Shoah de Drancy.

En septembre 2012, le Mémorial de la Shoah de Drancy (Seine-Saint-Denis) a été inauguré. Situé en face de la cité de la Muette qui servit, pendant la Seconde Guerre mondiale, de camp d'internement pour les Juifs de France avant leur déportation, il a été construit à l'initiative de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Il comprend un centre de documentation, une exposition permanente, des salles pédagogiques et un auditorium.

Le Mémorial est ouvert du dimanche au jeudi de 10h à 18h, fermé les vendredis et samedis, les jours fériés nationaux, le mois d'août et certains jours de fêtes juives.

L'antenne régionale sud

En partenariat avec les acteurs locaux, l'antenne régionale pour le sud de la France a pour mission de coordonner des initiatives pour valoriser les ressources du patrimoine local et d'accompagner les actions menées par le Mémorial de la Shoah. Située à Toulouse, l'antenne organise des conférences, des projections, des commémorations, des parcours historiques et des expositions itinérantes dans des librairies, des cinémas, des centres culturels et en milieu scolaire.

Des ateliers pédagogiques destinés aux élèves et des formations pour les enseignants du primaire et du secondaire sont régulièrement assurés par les équipes de l'antenne toulousaine.

Conseil en aménagement des lieux de mémoire

En France et à l'étranger, le Mémorial soutient les activités et le développement d'institutions en charge de lieux de mémoire. Il siège au sein des instances du Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret et la déportation juive-Musée mémorial des enfants du Vél'd'Hiv (CERCIL), de

la Fondation du camp des Milles, du Lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon, du Mémorial de la prison de Montluc, de l'Amicale du camp de Gurs.

Il est aussi expert auprès de l'Unesco dans le cadre du comité pour la rénovation du pavillon consacré à l'ex-Yougoslavie à Auschwitz et apporte, entre autres, son expertise dans la création d'un musée et d'un centre éducatif consacré à la Shoah à Thessalonique en Grèce.

Présentation d'expositions hors les murs



L'exposition *Hélène Berr, a stolen life* présentée aux États-Unis, à la Nova Southeastern University, Fort Lauderdale, Floride.

Afin de rendre accessible l'histoire de la Shoah à tous, le Mémorial a conçu des expositions itinérantes qui sont chaque année présentées dans plus de 80 lieux en France, en Europe et aux États-Unis. Ces lieux sont des établissements scolaires, des mairies, des centres communautaires, des universités ou encore des musées.

Des voyages d'études et d'histoire

Pour les scolaires, le Mémorial organise des voyages d'études à Auschwitz. Ils s'inscrivent dans une démarche pédagogique et prévoient au-delà de la journée passée sur place avec les élèves et les équipes pédagogiques du Mémorial, des séances de préparation et de restitution. Le Mémorial organise également des séjours plus longs pour les enseignants en Pologne. Pour les individuels, le Mémorial propose tout au long de l'année des séjours d'histoire et de mémoire sur les lieux de l'extermination des Juifs en Europe.



Des élèves de lycée lors d'un voyage d'études à Auschwitz-Birkenau.

Relations internationales

Le Mémorial de la Shoah, au niveau international, vise notamment à impacter les politiques mémorielles dans les États européens à forts enjeux comme les Balkans occidentaux, les pays baltes, l'Ukraine, et à inclure la Shoah dans une réflexion ouverte aux génocides en privilégiant les problématiques régionales. Il développe des partenariats structurés avec les ministères locaux de l'Éducation nationale, le réseau diplomatique et culturel français, les associations de professeurs

d'histoire ou les ONG engagées dans les problématiques mémorielles. Les séminaires de formation, ateliers de recherche, conférences ou expositions sont dans la plupart des cas proposés à l'étranger avec l'appui de donateurs internationaux. Le Mémorial privilégie par ailleurs l'approche multilatérale et facilite les regards croisés sur des thématiques communes. Enfin, l'élargissement du champ géographique à l'Afrique a amené le Mémorial, à la demande de l'UNESCO, à organiser des formations pour accompagner les autorités éducatives camerounaises, centrafricaines et congolaises dans leur volonté d'introduire l'enseignement de la Shoah et des génocides au titre de l'éducation à la paix.

Les antennes à l'international

Depuis plusieurs années maintenant, le Mémorial bénéficie du travail de plusieurs antennes : en Italie, en Pologne et aux États-Unis. Elles permettent d'organiser à Paris ou sur place des séminaires de formation spécifiques aux enseignants et responsables de musées, mémoriaux et instituts pour l'histoire de la résistance, ou encore de présenter des expositions itinérantes traduites. Chaque année, plus de 100 000 personnes visitent à l'étranger les expositions présentées et près de 1 800 professeurs étrangers prennent part aux séminaires organisés par le Mémorial, tels que les universités italiennes *Penser et enseigner l'histoire de la Shoah*, qui se déroule en juin au Mémorial de la Shoah de Paris, et *Repenser et enseigner l'histoire du nazisme*, qui a lieu tous les deux ans à Berlin.

Informations pratiques

Mémorial de la Shoah
17 rue Geoffroy l'Asnier
75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

contact@memorialdelashoah.org

Contact presse

PIERRE LAPORTE COMMUNICATION

Tél : 01 45 23 14 14

info@pierre-laporte.com

Ouvert tous les jours, sauf le samedi, de 10 h à 18 h et nocturne le jeudi jusqu'à 22 h (19 h 30 pour le centre de documentation et la librairie).

Musée, centre de documentation, exposition temporaire : entrée libre

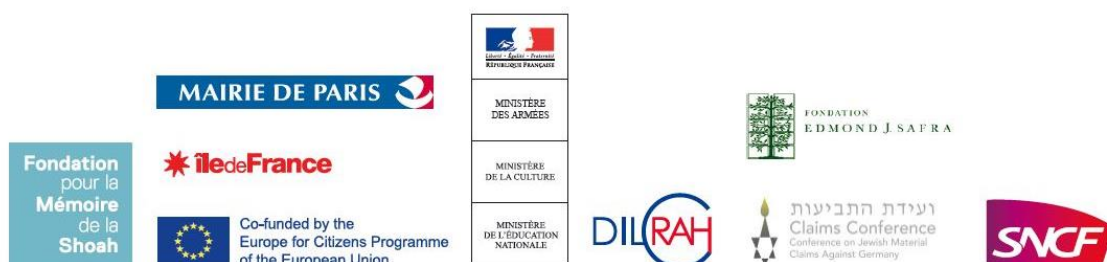
Activités pédagogiques pour les scolaires, les individuels, voyages, formations, location d'expositions itinérantes : tarifs, renseignements et réservations sur www.memorialdelashoah.org

Dans le cadre du partenariat avec la Région Île-de-France, de nombreuses activités sont proposées gratuitement aux lycées et CFA franciliens, renseignements sur www.memorialdelashoah.org

Déclaration d'activité de formateur enregistrée sous le numéro 11 75 43 938 75

Registre des opérateurs de voyages et de séjours n°IM75100280

Le Mémorial de la Shoah bénéficie du soutien de



Le Mémorial de la Shoah est membre de

RÉSEAU
DES LIEUX
DE MÉMOIRE
DE LA SHOAH
EN FRANCE



marais culture +

Réseaux sociaux et sites internet

Échangez avec le Mémorial au quotidien



Retrouvez les activités du Mémorial

www.memorialdelashoah.org

Pour les plus jeunes

www.grenierdesarah.org

Pour les enseignants

www.enseigner-histoire-shoah.org

Crédits photos

© Mémorial de la Shoah / Pierre-Emmanuel Weck / Vincent Pfrunner / Florence Brochoire / Nathalie Darbellay / Emmanuel Rioufol / Jonathan Pasqué / Sandra Saragoussi / Irving Silver

